



Litige résiliation free besoin d'aide

Par **loeva**, le **07/01/2011** à **21:44**

Bonjour,

Je m'adresse à vous car je suis en gros litige avec free.

Le 26/10/10 ma ligne Free est coupée pour je ne sais quelles raisons, je contacte la hotline qui m'informe que ma ligne a été écrasée, il m'avait connecté chez ma voisine.

Il me propose donc d'attendre encore 3 semaines ou d'effectuer des démarches auprès de France Télécom pour récupérer ma ligne n'étant pas du tout satisfait et m'étant fait envoyer chier par un technicien de chez free, je résilie en AR le 09/11/10 et je renvoie également ma free box dans les délais et je fais stopper les prélèvements pas la même occasion auprès de ma banque.

Aujourd'hui il me réclame le forfait de Novembre 31.46 alors que je n'avais déjà plus internet depuis le 26/10/10 et je ne suis pas d'accord de payer cela + les frais de résiliation soit une facture globale 94 € (84€ de résiliation et 7 € de frais car ils n'ont pas pu prélever le mois de Novembre).

J'ai envoyé un chèque pour payer les frais de résiliation et une partie de la facture de Novembre à savoir les communications non comprises dans le forfait soit 88.46€ depuis le 28/12/10.

Je reçois ce jour un mail d'une société de recouvrement me menaçant d'entamer une procédure car je n'ai pas payé alors que le chèque est parti mais free ne l'a toujours pas encaissé.

Que puis-je faire, je ne veux absolument pas payer un forfait que je n'ai pas eu...

Pourriez-vous m'éclairer